

il raconte la belle scène évangélique que tous connaissent. C'est que, argumente-t-il ensuite, Jésus en effet a des *droits* sur les enfants, d'où découlent pour les parents des *devoirs* qu'il est utile de rappeler souvent à l'attention des chrétiens. Tout le discours tient dans cette proposition, qui se subdivise très naturellement : *Droits de Jésus — Devoirs des parents*. Les droits de Jésus, ils se fondent sur le fait qu'il est créateur, qu'il est rédempteur de tous et de chacun, des enfants comme des autres. Mais surtout, l'orateur y insiste en repassant plusieurs scènes de l'Évangile, mais surtout les droits de Jésus sur l'enfance s'établissent sur ce fait qu'il l'a réhabilitée.

Cet homme étrange — s'écrie l'orateur — qui brise avec tous les préjugés féroces de son temps, qui brave toutes les fureurs pharisaïques, ce guérisseur, ce grand ami des jeunes... mes frères, dans une chaire catholique, je n'ai pas besoin de vous le nommer, vous l'avez tous reconnu. Mais si plutôt vous voulez savoir le caractère de la transformation qui s'est accomplie depuis lors dans les familles et dans le monde; si vous voulez apprendre depuis quand l'enfant est devenu comme un être sacré, être d'idéal et de rêve qui palpète dans les songes d'or des jeunes mères... si vous voulez connaître depuis quand, mères de famille, penchées sur les petits berceaux, vous croyez y contempler et y bercer des anges... depuis quand ce qu'il y a de plus pur au monde dans le sacrifice et le dévouement, ce qu'il y a de plus fort et de plus doux au cœur de la l'homme se concentre autour de ces petites âmes et de ces petites vies... ah! si vous voulez savoir tout cela, retournez les pages de l'histoire, remontez le cours de vingt siècles et rappelez-vous les jours fortunés où Jésus de Nazareth a voulu converser avec les enfants, les a caressés, les a bénis et les a guéris !

Et pourtant, continue le prédicateur, par une étrange et douloureuse anomalie, que voit-on de nos jours, même au sein de nos sociétés catholiques ? Malgré que l'on sache très bien que Jésus a des droits sur l'enfant avant les parents eux-mêmes qui tiennent leurs droits de Dieu, avant l'État surtout